

Le vendredi treize octobre deux mil vingt-trois à quatorze heure trente le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe MARION président du CCAS, en Mairie.

Membres présents : Marie-Thérèse DARIER, Jocelyne BUNIAZET, Nicole HINZEN, Louis GATET, Vincente ADAMO, Brigitte CASTALDI, José GARCIA, Cécile MICHEL, Georges VEYRIER, Philippe MARION

Membres absents : Sophie CETIN, Kati SZAKALY, Christian MÉA

Pouvoirs : Christian MÉA à Marie-Thérèse DARIER – Kati SZAKALY à Jocelyne BUNIAZET

Nombre de membres en exercice : 13 **Nombre de membres présents** : 10 **Nombre de voix** : 12

Date de Convocation : 06 octobre 2023

Secrétaire : José GARCIA

2023-09 - ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2024 (REGULARISATION)

Le Conseil d'administration,

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;

Vu les arrêtés, notamment celui du 9 décembre 2021, relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'avis du Comptable public en date du 5 octobre 2023 ;

Considérant que le CCAS est incité à adopter la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

Article 1^{er} : D'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57 (version « développée ») du budget du CCAS à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Article 2 : De conserver le choix du vote par nature et par chapitre globalisé ;

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Condrieu le, 16 octobre 2023
Le Président,

Philippe MARION

Le Secrétaire,

José GARCIA

Transmis-le :
Publié le :
Le Président du CCAS, certifie, sous sa
Responsabilité, le
Caractère exécutoire de
Cet acte

